

Demande d'abonnement annuel

INFORMATIONS CLIENT

Civilité* (Mr, Mme)	<input type="text"/>
NOM*	<input type="text"/>
Prénom*	<input type="text"/>
Date de naissance*	<input type="text" value="**** / **** / *****"/>
Adresse*	<input type="text"/>
	<input type="text"/>
Code postal*	<input type="text"/>
VILLE*	<input type="text"/>
Courriel*	<input type="text"/>
Téléphone*	<input type="text"/>

*: mentions obligatoires

CHOIX DE L'ABONNEMENT

- Abonnement annuel classique à 500€
 Abonnement annuel jeune de **moins de 26 ans** ou **étudiant** à 250€

Joindre un justificatif d'identité ou de scolarité

Trajet principalement utilisé

Date du 1er jour de transport

Modalités de règlement:

par chèques Joindre 4 chèques (de 25% du prix annuel)
Merci d'indiquer derrière les chèques les dates d'encaissement souhaitées

par prélèvements* 10 mensualités (prélèvement le 10 de chaque mois)

*: Si vous choisissez le prélèvement automatique, merci de compléter le **mandat de prélèvement SEPA** valant engagement de paiement des dix mensualités.

JOINDRE UNE PHOTO D'IDENTITE A CETTE FICHE.

SIGNATURE

Votre signature vaut acceptation des conditions générales de vente (voir au verso).

CADRE RESERVE

N° de Ligne Principalement utilisé

Date d'inscription

Abonnement valable du au

Document à compléter et à nous expédier :
LE COEUR BUS ET CARS - Avenue de Mortemart - 29120 Combrit

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ABONNEMENT ANNUEL CLASSIQUE

500 euros (4 chèques de 125 euros ou 10 prélèvements bancaires de 50 euros)

Carte nominative **valable 12 mois** (la période de validité doit figurer sur la carte)

ABONNEMENT ANNUEL JEUNES

250 euros (4 chèques de 62.50 euros ou 10 prélèvements bancaires de 25 euros)

Carte nominative **valable 12 mois** (la période de validité doit figurer sur la carte)

Attention :

Pour bénéficier des avantages liés à ces abonnements, vous souscrivez un **engagement annuel** qui implique le paiement de la totalité des prélèvements bancaires.

L'abonnement annuel classique ou jeune ne peut être résilié qu'à titre exceptionnel et sous certaines conditions :

- La date de restitution de la carte d'abonnement à nos bureaux fixe le point de départ du calcul du remboursement.

Tout mois commencé est dû.

- Vous devez justifier du motif de votre demande de résiliation et produire les attestations nécessaires :
déménagement définitif, changement d'orientation scolaire ou maladie/accident de longue durée.

Votre dossier doit comprendre

- 1- La demande d'abonnement annuel
- 2- Un justificatif d'identité ou une copie de votre carte d'étudiant, pour l'abonnement jeune
- 3- Une photographie d'identité
- 4- Votre règlement :
 - 4 chèques bancaires
 - ou le mandat de prélèvements SEPA dûment complété
 - et votre RIB

A réception de votre dossier complet, nous émettrons votre carte annuelle

Madame, Monsieur,

Le 1^{er} février 2014, tous les professionnels, entreprises et associations français devront avoir migré vers l'espace unique de paiement en Euros SEPA. Le SEPA a été mis en place pour harmoniser les paiements euros par virement, prélèvement et carte bancaire dans les 27 pays de l'U.E, la Suisse, le Liechtenstein, la Norvège, l'Islande et Monaco.

L'utilisation du prélèvement SEPA va entraîner des modifications principalement pour le créancier (Transports Le Coeur), le seul impact pour le débiteur (vous-même) va être le changement d'autorisation de prélèvement. En effet, l'autorisation et la demande de prélèvement vont être abolies. Elles seront remplacées par un « mandat » (voir ci-dessous), lequel sera numéroté (Référence Unique de Mandat, appelé RUM).

Si vous désirez régler le transport scolaire de votre enfant par prélèvement, nous vous saurons donc gré de bien vouloir remplir le mandat ci-dessous, de nous le retourner signé accompagné d'un RIB/IBAN, et de le joindre avec votre dossier d'inscription.

Pour plus de renseignements, n'hésitez à nous contacter ou vous informer auprès de votre banque.

Mandat de Prélèvement SEPA



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez **SAS TRANSPORTS LE COEUR** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **SAS TRANSPORTS LE COEUR**



Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Référence unique du mandat :

Identifiant créancier SEPA : **FR26ZZZ408591**

Débiteur :

Créancier :

Votre nom : _____

TRANSPORTS LE COEUR

Votre adresse : _____

Avenue de mortemart

Code postal : _____ Ville : _____

29120 COMBRIT

Pays : _____

FRANCE

IBAN

BIC

Paiement : Récurrent/Répétitif Ponctuel

A : _____

Le :

Signature :

Nota : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque

Veillez compléter tous les champs du mandat